

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 61 (1920), p. 1-8

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1920__61__1_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1920__61__1_0)

© Société de statistique de Paris, 1920, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

-DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS



N° 1. — JANVIER 1920

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1919

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL DELAMOTTE, VICE-PRÉSIDENT — PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1919.

NÉCROLOGIE : M. PAUL MEURIOT.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

ÉLECTIONS.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

COMMUNICATION DE M. LE BARON MOURRE : « STATISTIQUE DES FACTEURS QUI ONT MODIFIÉ LE TAUX DE L'INTERÊT DE 1869 A 1914 »

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. DELAMOTTE, VICE-PRÉSIDENT — PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 1919

La séance est ouverte à 17^h 30, sous la présidence de M. DELAMOTTE, vice-président.

M. le Président annonce à la Société que la Maison Berger-Levrault n'a pu, en raison du gros travail qu'il demande, faire paraître à temps le numéro de décembre du Journal. Par suite, le procès-verbal de la séance du 19 novembre ne pourra être soumis à l'approbation de la Société qu'à la prochaine séance.

NÉCROLOGIE : M. PAUL MEURIOT

M. le Président a la douleur de faire part à la Société du décès de notre président en exercice, M. Paul MEURIOT, décès survenu le 3 décembre.

Les obsèques ont eu lieu le 6 courant, et M. le Secrétaire général a prononcé l'allocution suivante, après la cérémonie à l'église Saint-François-Xavier.

MESDAMES,
MON CHER AMI,

Nous vous remercions, Madame, de nous avoir permis de rendre un pieux hommage à l'ami qui nous a été si brutalement enlevé; les lettres que j'ai reçues de nos présidents et de nos collègues montrent toutes en quelle estime profonde on tenait Paul Meuriot, et il était utile, pour l'exemple, de retracer la laborieuse carrière de notre Président; en ce moment même où une lassitude semble éprouver les travailleurs manuels, il est bon de mettre en relief le labeur des intellectuels.

Meuriot était entré à la Société en 1896 sous les auspices de deux membres laborieux : nos regrettés maître et ami Levasseur et Yvernès, et dès l'année suivante il donna des articles à notre Journal. Sa connaissance de plusieurs langues étrangères lui donnait la possibilité d'analyser de nombreux ouvrages, et ses comptes rendus intéressants sont des modèles de clarté; en 1910, il fit partie une première fois du conseil, mais il s'effaça devant un collègue plus ancien pour la vice-présidence; cet éloignement ne dura qu'une année et c'est avec joie que nous le vîmes retrouver sa place dans le conseil de 1914 afin de prendre la présidence au commencement de cette année.

Entre temps, sa collaboration au Journal a été considérable, car j'ai relevé cent cinquante articles de fond ou de bibliographie; ses connaissances variées lui ont permis de traiter des sujets très divers, mais c'est surtout la démographie qui l'intéressait et notamment les accroissements de population des centres urbains; toutes ses études sont faites avec le soin méticuleux de l'historien sagace qu'il était et peuvent être donnés comme exemple à nos jeunes collègues.

J'ai résumé brièvement l'œuvre du savant, me réservant de l'analyser plus complètement en d'autres circonstances, car ici je dois surtout parler de l'homme que nous avons estimé et aimé.

Nous revoyons tous le collègue charmant et aimable, gai, d'esprit vif et de répartie prompte, réfléchi et de bon conseil, mais toujours un peu timide et réservé quand il n'était pas avec ceux qu'il connaissait particulièrement; pour moi qui l'ai connu depuis longtemps, j'ai pu pénétrer plus avant dans ce caractère et je ne puis me rappeler sans émotion notre étreinte fraternelle quand il est venu m'annoncer l'affreux malheur qui l'avait frappé : quand Roger a été victime de la guerre ! et après, que d'angoisses n'avons-nous pas ressenties, mon cher André, lorsqu'à votre tour, une terrible blessure vous a couché longtemps sur un lit de douleur; j'avais compris le ravage effroyable qu'avait causé la perte de Roger et j'appréhendais un nouveau malheur heureusement conjuré. Quelle tristesse dans nos entretiens en ces moments terribles, et, quand il fut certain de la guérison, sa joie, assombrie, hélas ! par un souvenir cruel, fut immense.

Mais il avait été trop durement éprouvé, et sa disparition prématurée montre qu'il avait été touché plus profondément encore que je ne pouvais le penser; il avait retrouvé cependant des éclats de voix et, avec la belle vie de famille qu'il avait entre vous, Madame, son fils chéri et sa charmante belle-fille, se consacrant à des études qui lui étaient chères, j'espérais que l'affreuse blessure

se fermerait; nous étions si heureux d'obtenir sous peu pour lui la récompense qu'il méritait, ce ruban rouge qui lui aurait donné certes une vive satisfaction, mais dont il aurait été fier surtout pour vous, Madame; et puis, les beaux travaux qu'il présentait à l'Institut lui frayaient le chemin de l'Académie des Sciences morales et politiques; hélas! tous ces espoirs sont brisés et ce sont des regrets qui viennent de toutes parts en voyant disparaître ce laborieux qui faisait honneur au pays.

Pour vous, Madame, l'hommage que nous rendons à votre cher disparu ne peut certes qu'atténuer un peu votre grand chagrin, mais vous avez un soutien infiniment ferme : la grande foi consolatrice qui vous fait espérer une réunion future et éternelle avec ceux que vous avez aimés; cette foi, les deux enfants que vous avez et qui vous chérissent, et l'affection respectueuse de tous les amis qui vous entourent, vous aideront, je l'espère, à passer les moments affreux de la séparation corporelle.

Nous garderons de Paul Meuriot un souvenir ému, et l'œuvre considérable qu'il a donnée à notre Société qu'il aimait profondément le fera connaître à ceux qui nous succéderont en rendant ainsi sa mémoire impérissable autant du moins que les œuvres humaines le sont.

Au nom de la Société de Statistique de Paris, je vous présente, Mesdames et Monsieur, l'expression de la sympathie la plus profonde et la plus sincère de tous ses membres.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES

M. le Président met aux voix les candidatures suivantes, présentées dans la dernière séance :

MM. BRIDE, FRAENKEL, VILLARD, VERLEY-BOLLAERT, TARZE, GAGNEPAIN et BARBIER, au titre de membres titulaires.

Ces candidatures n'ayant soulevé aucune objection, MM. BRIDE, FRAENKEL, VILLARD, VERLEY-BOLLAERT, TARZE, GAGNEPAIN et BARBIER sont nommés membres titulaires.

M. le Président annonce ensuite qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Maurice BOURGEOIS, industriel, 66, boulevard Péreire (XVII^e), présenté par MM. GRAS et BARRIOL.

M. Édouard GIARD, docteur en droit, ancien élève de l'École des Chartes, sous-lieutenant au sous-secrétariat d'État de la présidence du Conseil, présenté par MM. DELAMOTTE et BARRIOL.

M. Léon GRENINGER, ingénieur électricien, 96, boulevard du Montparnasse (XIV^e), présenté par MM. CHEVALIER et BARRIOL.

M. André MEURIOT, docteur en droit, attaché au Contentieux de la Compagnie P.-L.-M., présenté par MM. DELAMOTTE et BARRIOL.

M. le commandant François PICARD, chef d'état-major, 8, square du Champ-de-Mars (VII^e), présenté par MM. GRAS et BARRIOL.

M. le Dr Édouard JULIA, 178, boulevard Haussmann, présenté par MM. Fernand FAURE et MALZAC.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

ÉLECTIONS

M. le Président déclare clos le scrutin pour le renouvellement du Conseil pour 1920, et prie MM. BROCHU et TRIGNART de procéder aux opérations de dépouillement des votes.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels il cite :

CHILI. — Annuaire statistique du Chili. — Assistance publique, médecine et hygiène, Commerce intérieur, Politique et Administration, Instruction.

CUBA. — Commerce extérieur. — Premier semestre 1918.

ÉTATS-UNIS. — Application de la loi relative aux enquêtes sur les conflits industriels.

FRANCE. — Compte rendu des travaux du Congrès de l'Agriculture.

MEXIQUE. — L'industrie pétrolifère au Mexique.

NORVÈGE. — Élections en 1918 pour le « Storting ».

— Statistique postale pour l'année 1918.

— Les chemins de fer publics de la Norvège — 1917-1918.

— Statistique du commerce de la Norvège pour 1917.

SUÈDE. — La Caisse d'épargne postale — 1918.

— Statistique de l'Industrie pour 1917.

— Hygiène et service médical à l'armée en 1918.

— Marine marchande pour 1917.

— Télégraphe et téléphone pour 1918.

SUISSE. — Annuaire statistique de la ville de Zurich pour 1917.

COMMUNICATION DE M. LE BARON MOURRE : « STATISTIQUE DES FACTEURS QUI ONT MODIFIÉ LE TAUX DE L'INTÉRÊT DE 1869 À 1914 »

M. MOURRE appelle intérêt mondial le rapport de la valeur ν des capitaux circulants mondiaux (produits) à la valeur V des capitaux fixes mondiaux (instruments producteurs) $= \frac{\nu}{V}$.

Le conférencier estime qu'il est impossible de connaître l'intérêt des capitaux mondiaux; il se borne à considérer le rapport des répartitions aux cours des valeurs de bourse. Les répartitions ne donnent pas le profit complet, mais on peut admettre qu'elles sont avec ce profit dans un rapport ayant une certaine constance, si l'on considère un grand nombre de valeurs et une longue période de temps. Quant aux cours, ils constituent la valeur d'échange elle-même d'une catégorie importante de capitaux fixes.

M. MOURRE cherche à savoir dans quel sens l'intérêt a varié de 1869 à 1914. Il divise cet espace de temps en deux périodes :

1^o Période 1869-1897;

2^o Période 1897-1914.

L'année 1869 a été choisie comme point de départ, parce qu'elle n'a pas été influencée par la guerre de 1870 et parce qu'elle a été normale; l'année 1897 a été prise comme terminus de la première période, parce qu'elle a été celle du cours maximum atteint par la rente française; l'année 1914 marque la fin de la période d'avant-guerre.

De 1869 à 1897, l'intérêt a décliné. On peut en donner les preuves suivantes :

M. NEYMARCK estimait pour l'année 1869 à 33 milliards environ le montant des valeurs mobilières négociables en France et appartenant à des Français, et leur revenu à une somme variant entre 1 milliard 500 et 2 milliards, le chiffre des revenus n'étant donné qu'à titre d'indication approximative, soit donc environ 5 %.

D'autre part, MM. DECOUDU, OUPIN et VIDAL firent un relevé très précis des titres cotés à la Bourse de Paris au cours du 28 février 1900 et des revenus encaissés. En prenant le rapport des chiffres fournis, on trouve 3 1/2 d'intérêt.

La baisse de l'intérêt des valeurs à revenu fixe et des actions de chemins de fer est un fait connu; M. MOURRE cite quelques chiffres. Pour se rendre

compte de la marche de l'intérêt des actions de diverses catégories, M. MOURRE a procédé à un sondage restreint en prenant dans l'Annuaire des Valeurs admises à la Cote officielle les 24 valeurs sur lesquelles celui-ci donne des renseignements complets depuis 1869. L'intérêt de 23 valeurs sur 24 a baissé.

Quelles sont les causes du fléchissement de l'intérêt?

1^o Il est possible que la très grande production industrielle et agricole à la suite de progrès techniques ait amené une certaine *saturation des besoins*. Les marchandises (capitaux circulants) offertes en plus grande abondance ont baissé : (v) numérateur de l'intérêt, a diminué. Le conférencier cite la consommation par habitant du coton et laine, qui a passé de 0^{kg} 9 en 1831 à 2^{kg} 4 en 1869 et à 4^{kg} 9 en 1897; celle des pommes de terre, qui s'est élevée de quintal 1,60 à quintaux 2,44 et à 2,90 aux mêmes dates; celle du sucre, 2,3 puis 7,3 et 12,1, etc....

2^o *L'augmentation croissante de l'épargne*. — Elle est caractérisée par l'accroissement des dépôts à la Caisse d'épargne du solde moyen par tête d'habitant de 1^r 91 en 1835 à 88^r 97 en 1917. Cette épargne devait avoir beaucoup de difficulté à s'employer. Aussi, faisait-elle monter les cours des anciennes entreprises (hausse de V, dénominateur de l'intérêt), et hésitait à créer des entreprises nouvelles. Celles-ci étaient surtout des valeurs de chemins de fer.

M. MOURRE cite des chiffres montrant que les constructions de chemins de fer ont été très actives pendant la période considérée en France, en Angleterre et surtout aux États-Unis.

3^o *La diminution de productivité des entreprises nouvelles a dû faire baisser l'intérêt de 1869 à 1897*. — En effet, la réussite médiocre des entreprises nouvelles n'incite guère à en créer d'autres. Par suite, les prix des capitaux circulants (v) s'abaissent, car leur demande dans le but d'être transformés en capitaux fixes est peu intense.

Les nouvelles lignes de chemins de fer ont été bien moins rémunératrices que les anciennes. A la suite de leur adjonction la productivité de l'ensemble des réseaux a baissé. Aux États-Unis, la recette nette par mille qui était de 3.177 dollars en 1871, tombe à 1.803 dollars en 1894 et à 1.884 dollars en 1897.

4^o *La faible production d'or a dû abaisser le taux de l'intérêt*. — Directement, elle n'a pas dû influencer l'intérêt, car les variations du pouvoir d'achat de la monnaie s'exercent sur les deux termes du rapport. Mais la baisse des prix produit le pessimisme et arrête l'esprit d'entreprise; d'où moins grande demande de capitaux circulants (v) en vue de les fixer dans des entreprises nouvelles; par suite baisse de l'intérêt.

En 1869, la moyenne quinquennale de la production d'or était de 195.026 kilos; en 1897, elle s'élevait à 355.212 kilos; en 1913, elle atteignait 701.379 kilos.

M. MOURRE passe ensuite à l'examen de la période 1897-1913.

Il rappelle qu'en 1900, année voisine de 1897, on pouvait déduire des chiffres donnés par MM. DECOUDU, OUDIN, VIDAL, un intérêt de 3 1/2 pour l'ensemble des valeurs négociables au parquet et en banque. Or, en 1912, M. NEYMARCK admettait que 108-115 milliards de valeurs appartenant en propre à des Français rapportaient 5 milliards environ.

Le conférencier cite ensuite des chiffres qui prouvent que les fonds d'État ont baissé dans leur ensemble. Enfin, reprenant les 24 valeurs citées plus haut, il trouve que 16 d'entre elles indiquent un intérêt en hausse et 8 seulement un intérêt en baisse.

L'intérêt a donc haussé pendant cette période. La cause principale de ce phénomène paraît être la *plus grande productivité des entreprises nouvelles par rapport aux anciennes* et l'emploi plus facile de l'épargne qui se portait vers les valeurs industrielles.

Au sujet de la productivité plus grande des entreprises nouvelles, M. MOURRE cite les excellents résultats donnés par les grandes entreprises métallurgiques

américaines, United States Steel et Bethlehem constituées au cours de la période considérée.

Avec ces deux affaires, c'est beaucoup plus de la moitié de la production métallurgique américaine qu'on passe en revue. Il rappelle les merveilleuses découvertes pétrolifères qui ont eu lieu de 1897 à 1914, les plantations de caoutchouc donnant du cent pour cent, la productivité de l'industrie allemande, etc...

Enfin, dans les affaires nouvelles, une place beaucoup plus importante que par le passé a été réservée aux affaires industrielles, alors qu'autrefois les entreprises d'État financées par des emprunts tiennent le premier rang. En janvier 1897 les fonds d'État représentent 52 % de l'ensemble des valeurs belges; en mai 1914, 34 % seulement. Or, constater ce fait, c'est constater que la production des affaires nouvelles augmente, car les entreprises industrielles donnent dans leur ensemble des revenus nets supérieurs à des fonds d'État.

Cette productivité plus grande des affaires nouvelles incite à en créer d'autres, comme le montre la statistique des émissions; les capitaux circulants (v) plus demandés dans le but d'être fixés ont haussé. Donc l'intérêt a haussé.

Enfin, M. MOURRE signale en terminant l'influence stimulatrice de la production d'or qui, pendant la période considérée a été très élevée.

M. le Président remercie M. le baron MOURRE de son intéressante communication et ouvre la discussion.

M. ELCUS fait remarquer que les considérations de risque constituaient un des facteurs entrant dans la détermination du taux de l'intérêt.

M. MOURRE reconnaît que, sans doute, ces considérations jouent lorsqu'il s'agit de tel ou tel capital en particulier, mais il ne s'en est pas occupé en considérant l'intérêt mondial, et, d'ailleurs, il est parti d'une définition bien précise, à savoir que l'intérêt est le rapport de la valeur des capitaux circulants mondiaux à la valeur des capitaux fixes mondiaux.

M. René PUPIN croit devoir observer que, dans l'ordre où se succèdent les faits, le taux de l'intérêt est d'abord un effet avant de devenir une cause à son tour. C'est l'activité économique et ce sont les conditions générales du marché qui influent en premier lieu sur le taux de l'intérêt ou de l'escompte. Puis ce sont les retouches apportées aux taux de l'escompte qui agissent sur les engagements pris ou à prendre dans un sens extensif ou restrictif.

Il existe un rapport étroit entre le taux de l'escompte et le coût de la vie, tel qu'il ressort des nombres indices des prix de gros. Le renchérissement de la vie entraîne un relèvement du taux de l'escompte, et rien n'est plus naturel attendu que la hausse des prix augmente la valeur unitaire des effets de commerce qui viennent se faire escompter à la Banque. L'évolution comparée des prix de gros et du taux de l'escompte de 1850 à 1914 est très nette à cet égard. En envisageant les nombres moyens par périodes de 10 années, on constate un parallélisme constant. Il y a baisse des deux côtés de 1860 à 1900. Vient ensuite une période de renchérissement de la vie et de relèvement de l'escompte, de 1900 à 1910 d'abord, de 1911 à 1914 ensuite, et l'on trouve une évolution rigoureusement identique.

Le rapport entre la masse monétaire et le taux de l'escompte est plus difficile à saisir. Il a été nié complètement par J.-B. SAY qui aimait à signaler qu'au temps des assignats l'escompte restait cher en dépit des 46 milliards de billets qui circulaient alors.

A priori on serait tenté de croire que l'abondance des signes monétaires refluant vers les banques, doit agir dans le sens d'une réduction du taux de l'intérêt. Mais si l'on se reporte à l'observation qui précède, si l'on constate que cette abondance a pour effet certain de renchérir les prix, on doit conclure, par voie de conséquence, qu'elle concourt à relever le taux de l'escompte. En résumé, ce rapport se traduirait par deux influences contraires, dont la plus importante agirait dans le sens de la hausse du taux de l'intérêt.

De plus, M. René PUPIN demande ce que le conférencier entend au juste par productivité des entreprises nouvelles plus ou moins grande que celle des anciennes.

M. MOURRE répond qu'il compare les productivités des entreprises nouvelles et anciennes, en supposant que leur constitution puisse se faire dans les mêmes conditions, c'est-à-dire que leurs frais d'établissement soient les mêmes. On tire de cette comparaison les coefficients de productivité physique des entreprises nouvelles par rapport aux anciennes. Cette *productivité physique* diffère très souvent de la *productivité réelle* car les frais d'établissement des entreprises nouvelles sont rarement les mêmes que ceux des anciennes.

M. Fernand FAURE demande au conférencier à faire quelques observations et quelques critiques concernant sa très intéressante communication.

D'abord, au sujet de son titre : « La Statistique des facteurs qui ont modifié le taux de l'intérêt, de 1869 à 1914. » Où est la statistique ? Celle-ci, par définition, est un dénombrement de faits. Or, où sont les chiffres ? Dans les causes de hausse, se trouve la recrudescence des besoins de la consommation. On voudrait connaître le tableau de chiffres des besoins de la consommation pendant la guerre, notamment pour en déduire la cause de la hausse.

De même, relativement à la diminution de l'épargne qui fait baisser le taux d'intérêt, où sont les chiffres sur lesquels nous devons nous appuyer pour en tirer une conclusion ?

La productivité plus grande des entreprises nouvelles fait hausser le taux d'intérêt ; pourquoi ? Où trouverons-nous la statistique de la production des entreprises ? M. MOURRE ne la fait pas connaître, il affirme que cette productivité est une cause de hausse, ce n'est pas une preuve ; quand il dit qu'une mine de charbon nouvelle est plus productive qu'une ancienne, c'est une simple affirmation, car la production des mines anciennes et des mines nouvelles est aléatoire. S'il en est autrement, il y a lieu de le prouver par des chiffres. Enfin, une dernière cause de hausse envisagée par le conférencier est la forte production de l'or.

De même que nous devons vous demander compte des statistiques pour les première et troisième causes, statistiques que nous ne connaissons pas, qui n'existent pas, nous devons vous demander celle de la production de l'or, car cette statistique est connue. Il ne suffit pas de dire : « La production de l'or a augmenté. » Mais comment ? Son graphique représente une ligne brisée, cette allure n'est pas négligeable. Autre critique. Il semble que M. MOURRE fasse bon marché de la loi de l'offre et de la demande. Or, à mon avis, dit M. Fernand FAURE, je reste attaché à cette doctrine économique. En effet, je peux prouver que la hausse est régie par cette loi. Ainsi, la première cause de hausse, c'est-à-dire la recrudescence des besoins de la consommation exige la demande des capitaux parce que ces besoins se traduisent par des capitaux circulants. C'est donc là un phénomène d'offre des capitaux. Lorsque vous parlez de la diminution de l'épargne qui fait baisser le taux d'intérêt c'est une diminution d'offre de capitaux. Quant à la production de l'or, je me borne à souhaiter les statistiques annoncées et alors on pourra se rendre compte de la marche du phénomène, on verrait en particulier que le taux d'intérêt a baissé.

Au surplus, je ne crois pas, dit M. Fernand FAURE, que vous ayez indiqué toutes les causes de hausse et de baisse de l'intérêt. Ainsi que le faisait justement remarquer M. ELCUS, il y a des facteurs psychologiques qui interviennent ; ces facteurs ne sont pas à négliger. Il y a aussi des facteurs sociaux qui entrent en jeu selon le degré de sécurité des sociétés, qui est également à envisager ; les capitaux sont plus ou moins exigeants. La statistique des facteurs du taux d'intérêt doit comprendre ces facteurs psychologiques et sociaux.

M. MOURRE remercie M. Fernand FAURE de ses objections. M. Fernand FAURE a reproché au conférencier de n'avoir pas fourni les statistiques sur

tous les facteurs énoncés comme ayant fait varier l'intérêt. M. MOURRE fait remarquer qu'une statistique a été donnée sur tous les facteurs qui ont certainement ou vraisemblablement agi, à savoir : saturation des besoins, augmentation de l'épargne, productivité moins grande des entreprises nouvelles, productivité plus grande des entreprises nouvelles, forte production d'or, faible production d'or.

D'autres facteurs ont été mentionnés au point de vue purement théorique, mais comme ils n'ont pas joué au cours de la période considérée, ils ont été négligés et devraient être négligés au point de vue statistique.

Pour ce qui concerne la production d'or, M. MOURRE s'est borné à donner les chiffres du début et de la fin des périodes. Il renvoie à une communication plus détaillée qu'il a faite sur ce sujet à la Société de Statistique au mois de mai 1919.

M. MOURRE ne peut partager l'opinion de M. Fernand FAURE qui explique uniquement les variations de l'intérêt par la loi de l'offre et de la demande de capitaux. Cette explication est valable quand on parle de capitaux prêtés, mais quand il s'agit de l'intérêt des capitaux non prêtés elle perd toute signification. L'intérêt des capitaux prêtés est du reste sous la dépendance de l'intérêt des capitaux non prêtés; quand le second s'élève, forcément le premier s'élève. On ne peut donc expliquer isolément l'intérêt d'une seule catégorie de capitaux.

M. MOURRE ajoute qu'il ne croit pas que les causes morales, telles que craintes de la guerre ou du socialisme, aient eu un rôle bien considérable quand on envisage une longue période. De même les revendications ouvrières n'ont joué sur l'intérêt qu'un rôle très faible de 1869 à 1897.

M. Fernand FAURE croit cependant à leur influence et ajoute qu'il y a lieu de faire état notamment d'un de ces facteurs qui est l'appétit de la main-d'œuvre actuelle.

La discussion étant terminée, M. le Président donne les résultats du scrutin.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

M. le Président remercie les scrutateurs et fait connaître que le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 129.

Ont obtenu :

MM. DELAMOTTE, *président pour 1920* : 128 voix;

SIMIAND, *vice-président pour 1920* : 128 voix;

LIESSE, *vice-président pour 1920, 1921, 1922* : 128 voix;

RICHEL, *membre du Conseil d'administration pour 1920, 1921, 1922* : 127 voix.

En conséquence, le Conseil de la Société de Statistique de Paris est ainsi composé pour 1920 :

Président : M. Gabriel DELAMOTTE;

Vice-présidents : MM. SIMIAND, Émile BOREL et André LIESSE;

Secrétaire général : M. Alfred BARRIOL;

Trésorier : M. Paul MATRAT;

Membres du Conseil : MM. les anciens Présidents de la Société, membres de droit; MM. GRUNER, CLAMAGIRAND, Gaston ROULLEAU, DE VILLE-CHABROLLE, DEWAVRIN et Charles RICHEL, membres élus.

La séance est levée à 19^h 15.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Vice-Président,
G. DELAMOTTE.